



Procès-verbal
Assemblée générale
Tassin-la-Demi-Lune
23 octobre 2009

Le 23 octobre 2009 à 18 h 45 s'est tenue, à Tassin-la-Demi-Lune, à l'Hôtel Campanile, l'assemblée générale de l'association Mille Pages aux Enfants des dunes, sous la présidence Catherine LABROSSE-PANET.

25 de ses membres étaient présents parmi lesquels

- 1 Catherine CHOLAT, secrétaire générale
- 2 Yves PONCET, trésorier
- 3 Louissette LE FERS, trésorière adjointe et déléguée régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- 4 Serge PRAVE, secrétaire
- 5 Michèle MORETTI, déléguée régionale Bourgogne
- 6 Agnès PONCET-MARCHAL, déléguée régionale Paris-Ile de France.

Etaient excusés Brigitte VALLÉE, vice-présidente et Brahim OULD BOUH, délégué de la Mauritanie.

A 18 h 45, la présidente a ouvert cette assemblée générale avec pour ordre du jour :

- 7 l'émargement de la liste des présents et vérification des mandats
- 8 la désignation du président de séance et du secrétaire ;
- 9 le rapport moral présenté par la présidente ;
- 10 le rapport financier présenté par le trésorier ;
- 11 les résolutions ;
- 12 les questions diverses ;
- 13 Renouvellement des membres du bureau.

Après avoir émargé la liste des présents et vérifié les mandats, Yves PONCET a été désigné président de séance et Serge PRAVE, secrétaire.



Le rapport moral de la présidente

Avant de commencer, Catherine LABROSSE-PANET remercie vivement Rose et David qui ont offert gracieusement la salle où se tient cette assemblée générale et les adhérents présents ayant répondu à l'invitation. Elle regrette les absence de Brigitte VALLEE, des adhérents qui assurent la logistique à Paris, l'équipe de Louissette LE FERS en PACA et de Brahim OULD BOUH sans qui Mille pages auraient des difficultés certaines à assurer sa mission dans l'Adrar.

Elle a une pensée émue envers Joëlle MEYNIER avec qui elle a fondé cette association en 2009 et qui fête aujourd'hui son dixième anniversaire.

Elle souligne que des incidents en 2007 et 2008 ont occasionné la perte de l'attrait touristique de la Mauritanie et que Point Afrique a dû interrompre ses vols en octobre 2008. De ce fait, les distributions ont eu lieu en 2009 et c'est pourquoi l'assemblée générale décalée aujourd'hui présentera les bilans 2008 et 2009.

Les collectes

La présidente souligne que les collectes 2008 et 2009 ont été réussies.

En numéraires, l'appel à cotisation en janvier a maintenu les adhésions à un niveau stable. Plusieurs actions menées par les trois délégations ont généré des finances :

- 1 Provence-Alpes-Côte d'Azur : une soirée restaurant à Nice et le collectif de l'Humanitaire à Mouans-Sartoux, une brocante dans un lycée à Nice
- 2 Rhône-Alpes, une soirée théâtre en novembre 2008 et en juin 2009
- 3 Paris- Ile de France : la Brocante des bords de Marne en juin 2008 et 2009.

En fournitures, seule une collecte à Nice a été réalisée en raison des événements en Mauritanie.

Sont remerciés tout particulièrement les adhérents qui ont participé à ces opérations : Pascale BRULEY à Paris et Louissette LE FERS à Nice qui ont organisé de mains de maître les brocantes et les collectes, et la troupe de théâtre Les Maudits Gônes qui, par des spectacles de qualité, remplit chaque année la salle du Théâtre du Rail et assure un réel succès aux soirées théâtre.

Sont également remerciés les généreux donateurs qui, par leur généreuse contribution financière, permette à Mille pages d'avoir un budget conséquent.

La distribution

Le coup d'état militaire le 6 août, la crise économique et l'arrêt des vols à destination d'Atar ont retardé la distribution qui a finalement eu lieu au début de l'année 2009, trois vols ayant été autorisés à atterrir.

Cet épisode regrettable ne nous a pas permis de répondre aux sollicitations de certains adhérents qui souhaitaient intégrer un groupe de distribution. Ce dont nous les prions de nous excuser.

La distribution a été assurée en janvier 2009 par Louissette LE FERS avec une aide locale. Une seconde équipe composée de 6 membres du bureau a embarqué dans deux 4x4 début février. 6 750 cahiers et 7 040 stylos et crayons ont ainsi été remis à 2 380 enfants (chiffre record en dix ans) des 44 écoles visitées. Mille cartables entreposés au Lycée d'Atar attendent d'être distribués, l'état mauritanien ayant dotés les écoliers en cartables en 2008.

Les adhérents

A ce jour, l'association compte 154 adhérents à jour de cotisation, légèrement en baisse par rapport aux années précédentes.

Le rapport financier du trésorier

Yves PONCET présente le bilan financier au 31 décembre 2008 dont le solde présente un solde positif de 6 920,20 euros.

Ce bilan, présenté en annexe, est un peu tronqué car les frais généralement occasionnés pour les distributions de l'année ont été reportés en 2009. Le fonds de roulement est stable.

En dépenses, l'achat des fournitures a représenté près de 60 % du budget. Le frais de fonctionnement du bureau restent stables. Il convient de signaler que les voyages sont toujours à la charge des adhérents.

Concernant les recettes, il est fort de constater qu'elles ont presque doublé depuis la création de l'association. En 2009, elles ont représenté 16 199,80 euros. Les cotisations restent le poste essentiel suivi des actions et des dons généreusement apportés par Hermès et certains adhérents.

Une demande de subvention à la Ville de Lyon devrait être présentée au titre de 2010.

Les résolutions 2010

Louissette LE FERS est émue à l'évocation de son parcours au sein de Mille pages aux enfants des dunes. Quel chemin en dix ans. Au tout début, seuls les livres étaient collectés. Aujourd'hui, le gouvernement mauritanien attribue des ouvrages en français et émet un programme. Aussi, au cours des années, les besoins en fournitures se sont révélés plus nécessaires et l'aide de Mille pages a du être recentrée. Des amitiés se sont naturellement formées et elle se réjouit de la cohésion du groupe.

Agnès PONCET-MARCHAL souhaite vivement que la distribution s'effectue normalement mais les avions risquent de ne pas repartir pour Atar. S'il le faut, les groupes pourraient entrer en Mauritanie par Nouakchott et se rendre dans l'Adrar par la route. Les fournitures seront achetées sur place.

Les actions continueront au même rythme.

Modification des statuts

Une modification est nécessaire. En effet, le siège social a été déplacé à Grézieux-la-Varenne.

Par ailleurs, il faut penser à la pérennité de l'action de Mille pages. Les statuts prévoient que l'action se situe en Mauritanie. La situation dans le pays est préoccupante et la mission de l'association peut être compromise. Aussi, le bureau souhaite ouvrir cette action à toute l'Afrique en cas d'impossibilité sur la Mauritanie. Cela suppose qu'une prospection est à réaliser en vue de trouver les régions dont les besoins sont similaires et des correspondants susceptibles d'être les relais de l'association.

Après un libre échange avec l'assemblée soucieuse de préserver à la Mauritanie l'aide apportée par Mille pages, la présidente a confirmé que les enfants de l'Adrar restent et resteront la priorité de l'association en sachant que c'est un pays qui reste oublié des ONG. Toutefois, des problèmes de sécurité existent et il ne faut pas les occulter. Mais tout sera fait pour continuer à apporter le soutien à ces enfants du désert.

La modification des statuts est voté à l'unanimité.

Election des membres du conseil d'administration

Serge PRAVE présente la constitution actuelle du bureau et invite les participants à l'assemblée générale à se prononcer à son renouvellement. Aucun candidat ne s'étant manifesté, le bureau est reconduit à l'unanimité, par un vote à main levée 71 votants (25 participants et 39 pouvoirs) :

- 14 Catherine LABROSSE-PANET, présidente
- 15 Louïsette LE FERS, vice-présidente et déléguée Provence- Alpes-Côte-d'Azur
- 16 Catherine CHOLAT, secrétaire générale
- 17 Yves PONCET, trésorier
- 18 Serge PRAVE, secrétaire
- 19 Michèle MORETTI, déléguée régionale Bourgogne
- 20 Agnès PONCET-MARCHAL et Brigitte VALLEE, déléguées régionales Paris-Ile-de-France
- 21 Brahim OULD BOUH, délégué régional en Mauritanie.

Xème anniversaire de Mille pages

Pour clore cette assemblée générale et à l'occasion de ce dixième anniversaire de Mille Pages, chaque membre du bureau national, invité par Catherine CHOLAT, manifeste son ressenti quant à son engagement au sein de l'association.

A 20 h 45, la présidente clôt l'assemblée générale et convie les invités à un pot de l'amitié.

Le président de séance,
Yves PONCET

Le secrétaire de séance,
Serge PRAVE

